

Chers parents/responsables légaux

Inscription en école élémentaire et collège

Le comité en charge des questions scolaires de The Toshima City, qui pour mission entre autres d'assurer l'accès à l'instruction à tous les enfants, envoie ce courrier d'information à l'intention des enfants dont la situation actuelle vis-à-vis de leur inscription à l'école n'a pas pu être confirmée. Merci de bien vouloir prendre les mesures nécessaires en fonction de votre situation (Voir les choix (1) à (3) du paragraphe 2 ci-dessous).

1 L'instruction obligatoire au Japon

Les enfants de nationalité étrangère ont, tout comme les enfants de nationalité japonaise, le droit de recevoir une éducation. La première rentrée à l'école élémentaire se fait à partir du mois d'avril qui suit leur anniversaire quand ils ont atteint l'âge de 6 ans et dure 6 années au total. Les enfants peuvent ensuite avoir accès à l'instruction au collège pendant 3 ans jusqu'à la fin de l'année scolaire pendant laquelle ils ont atteint l'âge de 15 ans. L'école publique est gratuite.

Il existe également un dispositif d'aide financière à la scolarisation qui prend en charge une partie des frais de restauration scolaire et de fournitures scolaires pour les familles qui remplissent certaines conditions.

2 Quelle est votre situation concernant l'inscription à l'école ?

- (1) Mon enfant ne va pas à l'école actuellement mais j'aimerais l'inscrire en école publique.

Votre enfant peut être inscrit à l'école publique The Toshima City. Pour effectuer la procédure nécessaire à l'inscription de votre enfant, merci de bien vouloir nous contacter à l'adresse/numéro de téléphone indiqués ci-dessous. Merci également de bien vouloir remplir et nous retourner le questionnaire joint à ce courrier.

- (2) Mon enfant ne va pas à l'école actuellement et je souhaite l'inscrire dans un établissement non public.

Veuillez prendre contact avec l'école dans laquelle vous souhaitez inscrire votre enfant. Merci également de bien vouloir remplir et nous retourner le questionnaire joint à ce courrier.

- (3) Notre situation ne correspond ni à (1) ni à (2). (Par exemple : mon enfant est déjà inscrit en école privée.)

Pour nous permettre de mieux connaître la situation de votre enfant, merci de bien vouloir remplir et nous retourner le questionnaire joint à ce courrier.

Contact Information
School Affairs Group, School Affairs Division
Board of Education, Toshima City Office
#6 Counter, 7th floor
2-45-1 Minami-Ikebukuro, Toshima-ku, Tokyo 171-8422
TEL : 03-3981-1174



Chers parents/responsables légaux

Confirmation de l'école choisie pour les enfants de nationalité étrangère
(Questionnaire sur votre situation vis à vis de l'inscription à l'école)

Le comité en charge des questions scolaires de The Toshima City qui a pour mission, entre autres, de s'assurer que tous les enfants ont accès à l'instruction, envoie régulièrement un questionnaire aux familles des enfants qui sont inscrits en tant que résidents de The Toshima City pour confirmer dans quelle école ils sont inscrits.

Merci de bien vouloir remplir le questionnaire ci-joint et nous le retourner dans l'enveloppe ci-jointe à l'adresse indiquée ci-dessous avant le 29 / 8/ 2025 .

Nous vous sommes très reconnaissants de prendre le temps de répondre à ces questions.

Contact Information
School Affairs Group, School Affairs Division
Board of Education, Toshima City Office
#6 Counter, 7th floor
2-45-1 Minami-Ikebukuro, Toshima-ku, Tokyo 171-8422
TEL : 03-3981-1174

Date où le questionnaire a été rempli : (format AAAA/MM/JJ) _____

Questionnaire

Nom du parent ou responsable légal _____

Téléphone _____

Question 1: Merci de remplir le questionnaire suivant à propos de votre enfant.

Nom de votre enfant	Nom de l'état civil (Par exemple : le nom indiqué sur la carte de résident)		
	Nom utilisé au Japon (Par exemple : le nom utilisé à l'école japonaise)		
Date de naissance	(format AAAA/MM/JJ)	Sexe	
Nationalité		Langue parlée	
Evaluation de son aptitude en japonais (merci d'encercler les réponses adéquates)	Peut parler japonais / Peut parler un peu japonais / Ne peut pas parler japonais		
	Peut écrire en japonais / Peut écrire un peu en japonais / Ne peut pas écrire en japonais		
	Peut lire le japonais / Peut lire un peu le japonais / Ne peut pas lire le japonais		

Question 2: Votre enfant va-t-il à l'école actuellement ?

*Choisir et encercler une réponse.

(1) Oui, mon enfant va à l'école (ou est inscrit pour commencer l'école bientôt) ⇒ Passer à la Question 3

(2) Non, mon enfant ne va pas à l'école ⇒ Passer à la Question 4

(3) N'est pas au japon actuellement ⇒ Passer à la Question 3

(Les Questions 3 et 4 sont au dos)

Question 3 : Etablissement scolaire fréquenté par votre enfant :

Nom de l'école où va (ou où va aller) votre enfant	
Date (ou date prévue) de l'entrée à l'école	(format AAAA/MM)
Adresse de l'école ou pays dans lequel elle se trouve	

Question 4 : Raison pour laquelle votre enfant ne va pas à l'école : *Choisir et encrer une réponse.

- (1) Je ne connaissais pas la procédure pour inscrire mon enfant à l'école.
- (2) Mon enfant allait à l'école mais n'y va plus actuellement.
- (3) Autres ⇒ Merci de détailler ci-dessous.

Merci beaucoup pour vos réponses.